DECLARATION FSU au Comité de suivi des examens du mercredi 2 février

Actuellement, dans les collèges comme les lycées les collègues sont épuisés, les classes se vident et se remplissent au gré des contaminations par le covid, les DHG sont tombées avec l'annonce de 89 suppressions de postes (l'académie de Lille est encore une fois la plus touchée), c'est inadmissible en toute période, et encore plus en pleine pandémie.

Ce 3e groupe de travail sur les examens a lieu quelques jours après les annonces sur le bac, qui reconnaissent enfin ce que la FSU montre depuis le début de la mise en place de la réforme du lycée et du bac : le calendrier est intenable, les épreuves écrites de spécialité ne peuvent pas avoir lieu en mars, c'est une aberration pédagogique, la pandémie ne vient qu'amplifier des difficultés structurelles. Le report en mai est un premier pas, enfin les experts de terrain que nous sommes sont un peu entendus, bien que juin aurait été plus cohérent pédagogiquement.

En collège aussi les progressions sont perturbées, en réalité depuis le début de l'année scolaire même si le nombre d'absence a explosé en janvier. La discontinuité pédagogique que vivent et ont vécu les élèves doit être prise en compte pour le DNB, par une adaptation des programmes et des épreuves, d'autant que pour les élèves de 3eme de cette année, c'est l'ensemble du déroulement du cycle 4 qui a été impacté par la crise sanitaire. À cette discontinuité, génératrice d'inégalités accrues devant les apprentissages et dans l'accès aux pratiques numériques, s'ajoute la pression liée au maintien, pour l'heure, de la certification PIX, rendue facultative l'an dernier. Nous demandons la suspension de cette certification dont l'obtention n'a pas d'incidence sur l'obtention du DNB. Pour les mêmes raisons, nous demandons par ailleurs l'annulation de la certification Ev@lang (test numérique de positionnement en anglais pour les classes de Troisième) : cette évaluation, dont on cherche encore l'utilité, implique un travail supplémentaire pour nos collègues puisque la présentation du test, sa préparation et sa mise en place incombent aux enseignant·es, sur un temps d'enseignement qui est précieux vu le déroulement des 2 tiers de cette année scolaire.

Au lycée, la suppression de la certification en LV est une de nos revendications et constitue une bonne nouvelle pour les collègues. Concernant l'EAF, les réductions annoncées sont un peu en trompe l'œil puisqu'elles sont corrélées à des contraintes qui annulent en partie la diminution du nombre de textes. Nous regrettons que ces annonces arrivent trop tard : les progressions se conçoivent sur toute l'année et les changements de dernière minute, même s'ils étaient indispensables, ne sont ni respectueux des élèves ni des collègues.

D'ailleurs, beaucoup de questions restent en suspens et des problèmes ne sont pas résolus.

Pour les épreuves du bac, nous demandons :

- un temps de correction de 10 copies par jour maximum
- le choix de corriger ses copies numériquement ou manuscritement
- la dispense totale de cours pendant les corrections (comme lors du bac version précédente)
- la rémunération des copies
- un vivier de correcteurs large pour limiter le nombre de copies par enseignant, mais cohérent (pas les stagiaires, ni les enseignants qui n'enseignent pas cette spécialité, avec une prise en compte des temps partiels).
 - pendant les oraux, la mise à disposition de personnels qui s'occupent des questions administratives, de

l'accueil des candidats afin que les examinateurs ne puissent que se concentrer sur la passation de l'examen

- le renoncement à des changements d'organisation du travail non concertées ni préparées en amont.
- que les préconisations faite par le CHSCTM soient respectées pour la passation de l'EAF ; nous souhaitons également que la question de l'EAF soit abordée au prochain comité de suivi

Concernant l'EPS, nous avions demandé un GT particulier.

Les faits:

- un BAC ubuesque 2020 avec pour consigne principale « l'adaptation à l'échelle de l'établissement »
- Pas de bilan chiffrées, de moyennes académiques par activité calculées, de listes d'activités programmées au BAC, de banque de données d'épreuve, ni de compte rendu, d'analyse des obstacles à la conception des épreuves... bref toutes les attributions de la CAHPN non réunie par l'administration et pourtant obligatoire par le B0 36 du 3 octobre 2019.
- Pourquoi n'a t'elle pas été réunie en juin 2021? On ne comprend toujours pas. Qui « pourrait être réunie » nous répond Madame le Recteur le 21 décembre 2022 dans un courrier adressé au SNEP. Mais bien que réunie dans les faits quelques semaines auparavant : le 19 novembre 2021. On y comprend plus rien.
- EPS enfin oubliée dans les GT examens des 16 septembre et 29 Novembre 2021, ajoutant un sentiment de mépris dont on avait pas besoin.

La deuxième épreuve du Contrôle en Cours de Formation se déroule actuellement dans les lycées et les LP, aucune consigne d'adaptation liée à un contexte sanitaire défavorable, à des apprentissages rompus, n'est donnée. Doit-on comprendre que nous devons encore une fois nous adapter, seuls, dans nos établissements, dans l'urgence ? Dans ce cadre comment penser que l'égalité de traitement soit respectée pour les collègues mais aussi pour les candidats à un diplôme national: le BAC?

De plus, concernant le BTS, les épreuves de rattrapage de la session 2021 se sont déroulées dans des conditions ubuesques. Tous les étudiants ont pu accéder au rattrapage sans limitation (pour rappel au bac, les élèves dont la moyenne est inférieure à 8/20 sont refusés) et avec de modalités de passation frôlant le ridicule :

- des sujets concoctés "maison" par l'enseignant qui interrogeait, le tout sans cadrage, dans la précipitation et sans harmonisation rendant l'exercice complètement injuste pour les étudiants et intolérable pour les enseignants,
- une épreuve de 20 minutes en enseignement professionnel et une autre de 20 minutes également en enseignement général et ce pour évaluer deux années.
 - des jurys ont délibérés dans des conditions inacceptables, en visioconférence sans documents.

Toute cette mascarade a terni durablement le diplôme du BTS, son image, et sa valeur aux yeux des professionnels tout en faisant perdre aux enseignants le sens de leur travail. Si la tenue d'une épreuve de rattrapage en BTS devait être reconduite - ce qui semble être le cas - celle-ci doit se faire dans le respect des étudiants, des personnels, du diplôme passé.